

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le 20 juin à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Sylvie NABOS, Valérie DOMERC, Eliane DUFFAU, MARTINEZ Christine, CAUSSADE Carole, GALLATO Nathalie et Mrs Cyril COTONAT, GEVAERT Jean-Marie, PERES André

Absents excusés : Mrs Jean-Michel ESQUERRA, Philippe QUAGLINI

Mr GEVAERT Jean-Marie est élu secrétaire de séance

1) ELECTION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES

Par arrêté du 6 juin 2014, le Préfet du Gers a fixé le nombre de délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014.

Pour la commune de Ladevèze-Rivière le nombre de délégués et suppléants est fixé comme suit :

- 1 délégué titulaire
- 3 suppléants

Il est procédé **à l'élection du délégué**, se porte candidat Mr COTONAT Cyril.

Nombre de suffrages obtenus par Mr COTONAT Cyril : 8 (huit)

Mr COTONAT Cyril a été proclamé élu au 1^{er} tour délégué titulaire et a déclaré accepter le mandat

Il est procédé **à l'élection des suppléants**, se portent candidats Mme DOMERC Valérie, Mme DUFFAU Eliane, Mr PERES André.

Nombre de suffrages obtenus par Mme DOMERC Valérie: 9 (neuf)

Nombre de suffrages obtenus par Mme DUFFAU Eliane: 9 (neuf)

Nombre de suffrages obtenus par Mr PERES André: 9 (neuf)

Mme DOMERC Valérie a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

Mme DUFFAU Eliane a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

Mr PERES André a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

2) POINT SUR LE PROJET « M.A.M »

Compte tenu de l'option retenue de déplacer les WC afin de permettre une double ouverture, une par l'extérieur et donc tout public et une par la mairie pour son personnel. Les plans d'aménagement intérieur et donc le devis sont revus par le SIVOM. Monsieur le Maire se rapprochera des porteuses du projet afin de faire le point de l'avancement de celui-ci. Monsieur le Maire synthétisera la répartition possible des financements (aides possibles et fonds propres) dès réception du nouveau devis.

3) RESTAURATION EGLISE SAINT ANDRE

Le devis établi par la société TMH est de 28 505 € TTC.

Le plan de financement s'établirait comme suit :

- Région :8%
- Département : 10%
- Réserve parlementaire : 6.43%
- VMF : 29%
- Sauvegarde art français : 21%
- Fonds propres commune : 25%

Cette répartition de financement est validée par le conseil à l'unanimité. Monsieur le Maire préparera le dossier de demande subvention auprès de la Sauvegarde art français.

4) PROJET LOTISSEMENT ET TRAVERSEE DU VILLAGE

Nous attendons le devis de la micro station afin de finaliser le coût du projet et donc de pouvoir faire une offre de prix concernant la vente des parcelles.

Mme NABOS nous informe que la commune de TASQUE a réalisé un projet similaire dont le prix du m2 d'un terrain viabilisé est de 18 € HT.

Les accès du lotissement seront dans un premier temps empierrés, à l'achèvement des constructions sur les lots le revêtement définitif sera réalisé.

Concernant le volet plantation, toutes les demandes de devis ont été envoyées. Monsieur le Maire fait part d'un concours national « Plus d'arbres, plus de vie » dont l'inscription se déroulera au mois de septembre et selon les projets des plants seraient coffrets (35 000 pour le territoire national). Le conseil opte pour la participation du village à ce concours. Charge aux élus et aux bénévoles de les planter. Des conseils seront pris auprès de Arbres et Paysages 32 pour la préparation du dossier.

5) SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DU GERS

Concernant le projet « traverse du village », la pose des coffrets EDF ainsi que l'enterrement des lignes électriques sont terminés. Les anciens poteaux électriques sont récupérés par la commune.

Concernant les lanternes des lampadaires un litige est à éclaircir sur la couleur car la commune avait commandé du noir (et c'est du gris qui a été posé), Monsieur le Maire va se mettre en contact avec le SDEG afin de demander leur remplacement.

6) OUVERTURE DES EGLISES

L'ouverture régulière des églises est envisagée car bénéfique pour combattre l'humidité des lieux. Cela soulève donc le problème de l'organisation de ces ouvertures et donc de la gestion des clés, mais aussi de la mise en sécurité des objets de culte.

Le sujet est porté à la réflexion du conseil.

7) CHANTIERS JEUNES

Comme l'année dernière, les chantiers jeunes sont reconduits pour 2014 avec 4 jeunes ladevéziens : Emilie GALLATO, Audrey QUAGLINI, Ellie DUFELL et Guillaume NABOS.

Les chantiers se dérouleront du 18 au 28 août, à raison de 4 demi-journée de 5h00 par semaine de 07h30 à 12h30.

Ils seront encadrés par François URRUTIA, André PERES, Cyril COTONAT et Sylvie NABOS. Les conseillères et conseillers disponibles s'y joindront.

Comme l'an dernier, les enfants recevront chacun de la communauté de communes pour leur participation la somme de 150 €, ainsi que 10 entrées piscine et 3 entrées au cinéma.

Les tâches retenues sont :

- Lavoir St André : nettoyage et vernissage de la structure et du bassin
- Eglise St Laurent : nettoyage du sol, protection des bancs au xylo (Monsieur le Maire s'assure de la faisabilité de cette tâche en raison de la dangerosité du produit)
- Salles des fêtes : nettoyage des chaises
- Alentour Salle des fêtes : vernissage des bancs, arrosage des fleurs
- Entrée village (côté Mrs Gonzales et Dieuzeide) : suppression des rejets de chaque côté de la route (Monsieur le Maire rencontrera les propriétaires concernés)
- Aire pique-nique : repeindre les tables
- Abri bus : à repeindre

8) INFORMATIONS CONCERNANT LE LAVOIR DE ST LAURENT

A la demande de monsieur le Maire, la société TMH nous a remis un devis pour la réfection du lavoir. Celui-ci s'élève à 4 648 € mais est négociable car François URRUTIA est intéressé par le projet et pourrait en faire une partie.

L'objectif étant de réaliser ces travaux en automne.

Monsieur le Maire s'occupe des demandes de subvention et notamment la participation possible de la Fondation crédit agricole.

Concernant l'accessibilité au lavoir, Monsieur le Maire se rapproche de Maître Brun afin d'examiner les droits de passage et servitudes relatives à ce lieu.

8) POINT COMMISSIONS

Commission espace public :

Fixation de la brouette fleurie, la commission déplore le vol d'une fleur

Commission voirie :

- Courant juillet sera effectué le curage des fossés et le débroussaillage par le SIVOM
- Fin août réfection du pont derrière Mr et Mme LAFFITTE
- Réfection de l'impasse derrière l'entreprise COTONAT et l'habitation de Mr ARIES, le conseil a décidé de nommer cette impasse « impasse des jardins »
- Eglise St André : du gravier sera étalé derrière le porche ainsi que dans le cimetière
- Cimetière St Laurent : une opération d'étalage de gravier dans les allées sera à budgétiser
- Le panneau indiquant « chemin de Madrane » sera redressé suite à un accrochage par un tracteur

Commission village :

- Prévoir d'inclure si les fortes chaleurs persistent un communiqué sur les recommandations en cas de canicule, à inclure dans le prochain bulletin
- Resensibiliser la population sur le tri sélectif, par le biais du bulletin mais aussi des affichettes
- Récompense pour les nouveaux diplômés : attribution d'une somme de 25 € pour les nouveaux titulaires du BEPC, et de 50 € pour les titulaires du CAP, BEP, BAC avec doublement de la

somme pour les mention « très bien ». En plus de cette somme, il leur sera offert une carte Leclerc ou autre à définir. La remise des récompenses sera prévu le 5 ou le 12 juillet à 10h00.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mme NABOS fait une synthèse de la réunion au SMCD, avec comme conclusion que notre commune respecte plutôt bien les consignes de tri
- Monsieur le Maire informe que la direction des finances a nommé les commissaires de la Commission Communales des Impôts directes qui sont :

Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
Mme DOMERC Valérie	Mr LANGLADE Michel
Mme NABOS Sylvie	Mr MATHAIS Roland
Mme DUFFAU Eliane	Mr GEVAERT Jean-Marie
Mr QUAGLINI Philippe	Mr ESQUERRA Jean-Michel
Mr TORRENT Georges	Mme CAUSSADE Carole
Mr DASTE Christophe	Mr THEYE Laurent

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45.
Ont signé le registre tous les membres présents.